

QUI DIT RÉAMÉNAGEMENT DIT NOUVEAU FONCTIONNEMENT !



Sens de circulation.

Les véhicules doivent entrer et circuler dans le parking en suivant le sens des flèches représentées au sol.



Les places de stationnement.

Elles sont situées au centre du parking. Elles seront utilisées par les parents qui accompagneront à pied leur enfant jusqu'à la cour d'école.



Le parcours destiné au dépose-minute. Il est représenté par les flèches.

Les véhicules doivent s'arrêter pour permettre à l'enfant de sortir et de prendre son cartable pour ensuite redémarrer afin de libérer la zone et permettre une fluidité du trafic sur le parcours fléché.



Les zones piétonnes. Elles sont représentées en rouge à droite et à gauche du parking. Elles sont destinées aux piétons pour leur permettre de circuler en sécurité pour rejoindre ou quitter l'école.

